Horaires : il est urgent de ne pas attendre !

De nos jours, la désorganisation s'i profession pharmaceutique. Dans c du Royaume, certains pharmaciens, de sauver une entreprise condamné par la recherche de profits accrus, a à la carte, ignorant l'impact que cela pairs respectueux de l'éthique et Pourtant, l'article 111 de la loi 17- médicament et de la pharmacie stip «Le pharmacien d'officine est te sanctions disciplinaires, de resp d'ouverture et de fermeture des offic public ainsi que les modalités selon assuré le service de garde. Les hora fermeture ainsi que les modalités être assuré le service de garde gouverneur de la préfecture ou de la sur proposition du Conseil régio pharmaciens.»

Afin de maintenir l'ordre et approvisionnement continu en m après minuit, une préoccupation atteindre les pharmaciens ind gouverneurs ont pris des mesure contraindre à respecter les Malheureusement, cette initiative n'e toutes les villes, expliquant ainsi le persistants, confirmant ainsi l'adage n'y a pas de chats dans un Doua muezzin».

Cette situation suscite des inquié

impact sur l'activité de nombreux pharmaciens dont les chiffres d'affaires fondent comme neige au soleil. Ces professionnels se retrouvent pris entre le marteau et l'enclume: soit ils enfreignent la loi pour tenter de sauver leur entreprise, soit ils maintiennent le cap en dépit des pertes qu'ils essuient, espérant faire valoir leurs droits en multipliant les recours judiciaires et les plaintes.

Cette dérégulation ne fera qu'empirer, d'autant plus que le projet de régionalisation de l'Ordre tarde à se concrétiser et que les conseils régionaux existants n'ont pas organisé d'élections depuis 2019.

Quant à l'exercice personnel exigé par la loi 17-04, il soulève des questions cruciales : Quand un pharmacien ouvre son officine plus de 20 heures par jour et 7 jours sur 7 : Est-il toujours présent dans sa pharmacie? Respecte-t-il le Code du travail ?

Dans l'attente de la résolution de ces problèmes par les autorités compétentes, on ose espérer que des mesures concrètes seront prises pour remédier à ces dysfonctionnements. Faute de quoi, la profession pharmaceutique risque de péricliter, mettant un terme à une noble tradition qui a longtemps fait la fierté de ses membres, guidés par un sens aigu de l'éthique et de l'organisation.